

NOT FOR DISTRIBUTION IN THE UNITED STATES, THE EUROPEAN ECONOMIC AREA AND THE UNITED KINGDOM

**Communiqué de presse du Groupe HOCHDORF concernant le remboursement anticipé de l'obligation convertible**

## **Remboursement anticipé de l'obligation convertible de 3.0% 2011 – 2016**

Hochdorf, le 26 novembre 2015 – **La HOCHDORF Holding SA annonce le remboursement anticipé de l'obligation convertible de 3% 2011 – 2016.**

La HOCHDORF Holding SA va rembourser le montant résiduel de l'obligation convertible de 3%, émise en mai 2011, à 100% avec les intérêts courus. Les prérequis du remboursement anticipé par la société de l'obligation convertible sont réalisés conformément à l'article 4.7.2.1 des conditions d'emprunt de l'obligation convertible: en effet, le cours de clôture des actions nominatives de la HOCHDORF Holding SA était inscrit pour au moins 20 jours de négoce pendant une période de 30 jours de négoce consécutifs, à courir à partir du 28 octobre 2015, au-dessus de CHF 160.03 (soit 130% du prix actuel de conversion de CHF 123.10).

Le dernier jour où les droits de conversion peuvent être exercés est le 18 décembre 2015.

Dans la mesure où les détenteurs de l'obligation ne font pas usage de leur droit de conversion, le montant nominal de l'obligation convertible, majoration faite des intérêts courus de CHF 86.25 pour tout montant nominal de CHF 5000.00, sera remboursé le 28 décembre 2015 conformément aux règles concernant les conditions d'emprunt de l'obligation convertible.

### **Calendrier prévu – à titre indicatif**

18.12.2015	Dernier jour pour l'exercice des droits de conversion
23.12.2015	Dernier jour de négoce de l'obligation convertible de 3% 2011 – 2016
28.12.2015	Remboursement anticipé de l'obligation convertible 2011 – 2016

### **Pour toutes questions et informations complémentaires, merci de contacter:**

Dr. Christoph Hug, Responsable Communication Groupe HOCHDORF  
Tél: +41 (0)41 914 65 62 / (0)79 859 19 23, [christoph.hug@hochdorf.com](mailto:christoph.hug@hochdorf.com)

### **Informations juridiques**

Ce communiqué de presse ainsi que les informations qu'il contient ne doivent en aucun cas être mis en circulation ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique (USA) ni diffusés ou transmis à des citoyens américains (y compris personnes morales) et/ou à des médias diffusant leurs informations globalement aux Etats-Unis. Toute violation des présentes restrictions peut constituer une infraction aux prescriptions législatives américaines (USA) en matière de valeurs mobilières. L'emprunt par obligations convertibles en question ne fait l'objet d'aucune offre publique en dehors de la Suisse. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une recommandation d'achat ou de souscription de titres ni une offre; il ne saurait être considéré comme un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du CO ni un prospectus de cotation au sens du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange.

---

Le Groupe HOCHDORF, dont le siège est à Hochdorf, est l'une des premières entreprises dans le secteur agroalimentaire en Suisse. Il a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires brut consolidé de CHF 428.7 mio. et employait au 31.12.2014 plus de 573 personnes. A base de matières premières naturelles comme le lait, les céréales et les oléagineux, les produits HOCHDORF contribuent depuis 1895 à la santé et au bien-être des êtres humains, du nourrisson aux personnes du troisième âge. Les produits HOCHDORF sont fournis à l'industrie alimentaire ainsi qu'au commerce de détail et de gros et ils sont vendus dans plus de 80 pays. Les actions du Groupe HOCHDORF sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange à Zurich (ISIN CH0024666528).

**HOCHDORF Holding AG**  
Siedereistrasse 9  
Postfach 691  
CH-6281 Hochdorf  
Tel. +41 41 914 65 65  
Fax +41 41 914 66 66  
[hochdorf@hochdorf.com](mailto:hochdorf@hochdorf.com)  
[www.hochdorf.com](http://www.hochdorf.com)